

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit	N,N-Dimethylformamide
Société	Taminco N.V.
Adresse	Panterschipstraat 207 B - 9000 GENT
Téléphone	(+32)9 254 14 11
Téléfax	(+32)9 254 14 10
Téléphone en cas d'urgence	(+32)9 254 14 11
Utilisation de la substance/de la préparation	de solvant

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique de la préparation

CAS	Chemical Name	% Weight	EINECS*	Classification
68-12-2	N,N-Dimethylformamide	100	200-679-5	Repr. Cat 2(T) , Xn, Xi R20/21 - 36 - 61

* EINECS - EINECS

Étiquetage

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers les plus importants

Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
Irritant pour les yeux.
Nocif par inhalation.
Nocif par contact avec la peau
Peut être nocif par ingestion
Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
Effets plus sévères si de l'alcool a été consommé

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation	- Eloigner du lieu d'exposition, coucher - Mettre la victime à l'air libre - En cas de troubles respiratoires, donner de l'oxygène - En cas d'arrêt de la respiration, administrer une respiration artificielle - Appeler un médecin
Contact avec les yeux	- Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes - Consulter un médecin
Contact avec la peau	- Enlever immédiatement tout vêtement souillé - Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon - Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin
Ingestion	- Faire boire beaucoup d'eau - En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	dioxyde de carbone (CO2)
--------------------------------	--

	• eau pulvérisée • produit chimique sec • mousse résistant aux alcools
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	• jet d'eau à grand débit
Méthodes particulières d'intervention	• Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol • Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau • Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition • Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts • Eviter que le produit arrive dans les égouts • Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air
Equipements spéciaux pour la protection des intervenants	• Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire
Dangers spécifiques	• des matières combustibles • L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	• Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements • Evacuer le personnel vers des endroits sûrs • Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent
Précautions pour la protection de l'environnement	• Ne pas décharger dans l'environnement • Enlever immédiatement la matière adhérente • Eviter que le produit arrive dans les égouts • Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts
Méthodes de nettoyage	• Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques • Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stockage

Mesures techniques/Précautions	• En accord avec les réglementations locales et nationales • hygroscopique • Conserver le récipient bien fermé • Conserver dans un endroit sec et frais • Utiliser des outils anti-étincelants et un équipement à l'épreuve des explosions
Produits incompatibles	• des acides forts et des oxydants forts
Utilisation(s) spécifique(s)	• Eliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales

Manipulation

Mesures techniques/Précautions	• En accord avec les réglementations locales et nationales • Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée • A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité • Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation • Utiliser des outils anti-étincelants et un équipement à l'épreuve des explosions
---------------------------------------	--

Précautions pour la manipulation sans danger	Utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une douche de sécurité
	- Porter un équipement de protection individuel - Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation - Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition professionnelle

Mesures d'ordre technique	Evacuation locale.
----------------------------------	--------------------

Valeurs limites d'exposition

CAS	Chemical Name	% Weight	EUOED*	GOEL*	ACGIH*
68-12-2	N,N-Dimethylformamide	100	10 ppm TWA; 31 mg/m ³ TWA	10 ppm TWA; 30 mg/m ³ TWA	10 ppm TWA

* EUOED - EU Occupational Exposure Directive (98/24/EC) Indicative Occupational Exposure Limit Values (IOELV)

* GOEL - Germany - TRGS 900 - Occupational Exposure Limits - TWAs

* ACGIH - Occupational Exposure Limits - TWAs

Equipement de protection individuelle

Protection des yeux	- lunettes de sécurité à protection intégrale - écran facial
Protection des mains	- gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle) - gants en néoprène - Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail
Protection respiratoire	- En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié - En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire portant un filtre du modèle ABEKP3 - appareil de protection respiratoire autonome (en cas de concentration plus élevée) - En accord avec les réglementations locales et nationales
Protection de la peau et du corps	- Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail - Porter un équipement de protection adéquat - Prendre en compte les restrictions concernant l'emploi de femmes enceintes
Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement	- Eviter que le produit arrive dans les égouts - Ne pas contaminer les eaux de surface - Eviter la pénétration dans le sous-sol

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information générale

Forme	liquide.
Couleur	clair, incolore
Odeur	Perceptible : 300ppm

Information importante pour la santé, la sécurité et l'environnement

Point/intervalle d'ébullition	153°C(1013 mbar)
Point d'éclair	58°C coupelle fermée
Pression de vapeur	
	(20°C) 0,38kPa
	(50°C) 2,10kPa
Densité relative	2,52(Air = 1.0).
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	log po/w : -0,85
pH	6,50 to 8,50(20 % solution)
Solubilité	miscible : eau
	soluble : organiquede solvant

Propriétés comburantes	Non applicable
Vitesse d'évaporation	donnée non disponible
Dangers d'explosion	2,20 to 16vol. %
Densité	(20°C) 0,95 g/ml
Viscosité	donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	-60,40°C
Température d'auto-inflammabilité	445°C
Inflammabilité	donnée non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter	hygroscopique : Conserver dans un endroit sec
Matières à éviter	● Réaction exothermique ● hydrocarbure halogénée ● des métaux ● du cuivre ● alliage de cuivre ● oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	● Monoxyde de carbone ● oxydes d'azote (NOx) ● diméthylamine

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

DL50/orale/rat =	2 800 mg/kg
DL50/cutanée/lapin =	5 000mg/kg
CL50/inhalatoire/4h/rat =	5 000ppm
Irritation de la peau	N'irrite pas la peau, lapins
Irritation des yeux	Irritation modérée des yeux, lapins
cochon d'Inde	Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée
Effets sur l'organe-cible	Foie.
effets mutagènes	N'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales.
effets cancérogènes	N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales.
Toxicité reproductrice	Des expériences ont montré des effets toxiques pour la reproduction sur les animaux de laboratoire. (en cas de concentration plus élevée).

Expérience chez l'homme

Expérience chez l'homme	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Les femmes enceintes ou en âge de procréer ne peuvent être exposées à ce produit. Peut provoquer des vomissements. mal de tête. douleur abdominale. nausée. Troubles hépatiques. Vertiges. Des composants du produit peuvent endommager le système nerveux. Effets plus sévères si de l'alcool a été consommé.
--------------------------------	---

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12. Informations écologiques

LC50/96h/Leuciscus idus =	>1 000 mg/l
EC50/48h/Daphnia =	>100 mg/l
CE50/72h/algues =	>500 mg/l

Mobilité

Koc = <10

Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié.

Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de bioconcentration (BCF)

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés	• Eliminer le produit conformément à de la réglementation locale en vigueur • Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit • Classé comme déchet dangereux selon la loi N° 75-633 du 15 Juillet 1975
Emballages contaminés	• Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage ou leur élimination

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport routier

Classe	3
No ONU	UN2265
Indicateur de danger	30
Groupe d'emballage	III
Désignation officielle de transport	N,N-DIMETHYLFORMAMIDE

Transport maritime

Classe	3
No ONU	UN2265
Groupe d'emballage	III
Désignation officielle de transport	N,N-DIMETHYLFORMAMIDE
Polluant marin	No

Transport aérien

Classe	3
No ONU	UN2265
Groupe d'emballage	III
Désignation officielle de transport	N,N-DIMETHYLFORMAMIDE

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symbole(s):	T - Toxique par
Phrase(s) de risque	R20/21 - Nocif par inhalation et par contact avec la peau R36 - Irritant pour les yeux. R61 - Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Phrase(s) de sécurité	S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). S53 - Eviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
-----------------------	--

Réservé aux utilisateurs professionnels

Inventaires internationales

CAS	Chemical Name	% Weight	EINECS - European Union *	TSCA *	DSL - Canada *	AICS - Australia *	ECL *	ENCS *	PICCS *
68-12-2	N,N-Dimethylformamide	100	200-679-5	Present	Present	Present	KE-11411	2-680	Present

* EINECCS - European Union - European inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECCS)
* TSCA - United States - Section 8 (b) Inventory (TSCA)
* DSL - Canada - Domestic Substances List (DSL)

- * AICS - Australia - Inventory of Chemical Substances (AICS)
- * ECL - Korea - Existing and Evaluated Chemical Substances (ECL)
- * ENCS - Japan Existing and New Chemical Substances (ENCS)
- * PICCS - Philippines - Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2

R20/21 - Nocif par inhalation et par contact avec la peau
R61 - Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R36 - Irritant pour les yeux.

Référence bibliographique

-IUCLID CD-ROM, 2000
-TOMES on line

17. Autres informations pour la présente fiche de sécurité

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition,

Fin de la Fiche de Données de Sécurité